

# Dossier de Consultation des Entreprises – C.C.T.P. GOUEZEC

---

Mairie de Gouézec



Réhabilitation de l'ancien presbytère en bibliothèque

MARCHE

FOURNITURES DE MOBILIER POUR L'AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Livraison, montage et installation

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

C.C.T.P.

MODE DE PASSATION : MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

En application de l'Article 28 du Code des Marchés Publics

MAITRE D'OUVRAGE

Mairie de Gouézec

5, rue Karreg An Tan

29190 Gouézec

N° de marché : 2017/03

# Dossier de Consultation des Entreprises – C.C.T.P. GOUZEZEC

---

Date et heure limité de réception des offres le : vendredi 8 décembre 2017 à 12h00

## SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ .....	3
ARTICLE 2 : DESCRIPTIF QUALITATIF PAR LOT.....	7
ARTICLE 3 – LES BESOINS PAR ESPACE .....	10
ARTICLE 4 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES .....	12
ARTICLE 5 – LISTE DES ANNEXES.....	12

## **ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE**

### **OBJET :**

La commune de Gouézec souhaite procéder à l'aménagement de sa future bibliothèque.

Les caractéristiques techniques des prestations sont précisées dans le présent cahier de clauses techniques particulières C.C.T.P.

### **PRESENTATION DE LA COMMUNE :**

Gouézec est situé au Centre Finistère à environ 20 km de l'entrée Nord de Quimper, soit 15 à 20 minutes de trajet et à 30 minutes du Pont de l'Iroise, à l'entrée de Brest. D'un accès proche à la RN 165, la commune offre une réelle attractivité résidentielle.

Le nombre d'habitants de la commune : 1157 (au dernier recensement INSEE 2014)

N° SIRET : 21290062500063

Code APE : 751A

Membre de la Communauté de Communes de Pleyben Châteaulin Porzay (CCPCP) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **PRESENTATION DU PROJET :**

Reconquérir le centre immédiat du village via la réhabilitation de l'ancien presbytère, désaffecté depuis 2003 et l'installation dans ce bâti d'une bibliothèque.

Le projet sur le presbytère consiste à :

- Aménager une bibliothèque au rez-de-chaussée d'une surface minimale de 108 m<sup>2</sup>.
- Créer un lien dans le centre bourg entre la place de l'église au Nord et le jardin du presbytère au Sud.
- Améliorer les services à la population et en particulier l'accès à la culture par la création d'un lieu d'échange et de rencontres.
- Un groupe constitué d'une vingtaine de bénévoles motivés s'est réuni à plusieurs reprises pour réfléchir au futur fonctionnement de la bibliothèque.
- Diverses activités sont prévues en plus de la lecture pour satisfaire la curiosité et l'envie de découvrir du plus grand nombre par l'exposition de cartes postales, de peinture, rencontres avec les auteurs et illustrateurs, jeux de société, journées à thème (bricolage, jardinage...), atelier de lecture et d'écriture, échange de graines (grainothèque), mise en place d'un kiosque culturel, faciliter les recherches sur internet, animation d'ateliers numériques, écrivain public, ciné-club...

## GENERALITES :

En complémentarité avec le parti pris architectural, le mobilier présentera des qualités esthétiques correspondant à une volonté de concevoir un lieu à la fois chaleureux, lumineux et fonctionnel.

Il sera adapté par sa forme et ses dimensions à la diversité des publics qui fréquenteront la bibliothèque (une attention particulière sera apportée au jeune public et aux publics à mobilité réduite). D'une manière générale, le fournisseur évitera de donner une connotation scolaire (forme, dimension, matériaux et coloris) à la bibliothèque qui se veut être un lieu intergénérationnel.

Une attention toute particulière sera accordée à la signalisation : l'implantation des différents secteurs et le classement des collections doivent être facilement repérables dès l'entrée.

L'offre de mobilier devra privilégier dans un premier temps les espaces, la circulation, les liaisons visuelles et pratiques et, dans un second temps répondre aux besoins prévus en capacité de documents.

La proposition de mobilier présentera un ensemble cohérent, tant esthétiquement que fonctionnellement : harmonie des rayonnages, tables, chaises, chauffeuses.

Le mobilier doit être :

- Solide ;
- Facilement modulable : possibilité d'enlever ou de rajouter des tablettes sans démonter l'ensemble ;
- Préciser les possibilités d'évolution du mobilier et les manipulations pour le transformer ;
- Conforme aux normes de sécurité (stabilité, absence d'arête tranchante...) ;
- Confortable, ergonomique et d'entretien facile ;
- Conforme de préférences aux normes HQE.

La gamme proposée devra faire l'objet d'un suivi décennal.

Le comportement au feu des différents matériaux constituant l'ensemble des mobiliers devra au minimum être classé M3 et respectera d'une manière générale la législation en vigueur à la date du marché. Le matériel devra répondre aux normes ERP (loi 12/2005) ainsi qu'aux exigences réglementaires en terme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (exemples : espacement minimum entre les pieds d'une table : 0.60m ; profondeur minimale de 0.30m, hauteur minimale sous plateau d'une table : 0.70m ; hauteur maximale du dessus du plateau d'une table : 0.80m ; hauteur maximale de préhension d'une personne en fauteuil roulant : 1.30m...). La bibliothèque sera un ERP de type 5.

La mise en avant d'une démarche environnementale sera un plus dans l'analyse de la valeur technique du mobilier proposé.

Le mobilier pourra ainsi porter par exemple la marque NF Environnement.

Si le mobilier est en bois, il serait judicieux qu'il provienne de :

- Forêt gérée durablement : label PEFC ou FSC
- Bois recyclé

Il n'est pas souhaitable que les mobiliers soient en bois exotiques.

Les labels Natureplus, l'Ange Bleu, ou l'Ecolabel européen, ou tout autre label marquant un critère environnemental qui garantisse le respect des critères environnementaux et l'interdiction ou la limitation des composants toxiques dans les vernis, lasures et peintures seront pris en compte. Le mobilier référencé au FCBA serait souhaitable.

## Ligne retenue :

### Gamme:

Tout bois ou bois/métal (structure bois et tablettes métal) le mobilier tout métal est à bannir.

### Type de rayonnages:

Les rayonnages devront être ouverts sur le dessus et ouverts ou semi ouverts sur les côtés. Pas de côtés pleins.

## SCHEMA D'IMPLANTATION :

La proposition de schéma d'implantation devra également s'adapter au type de projet du bâtiment (cf. note de l'architecte ci-jointe). A savoir 108 m<sup>2</sup> à aménager.

Elle devra aussi :

- Tenir compte des règles d'espacement et de circulation entre chaque rayonnage (de façon générale 1,40 m entre 2 éléments mobiliers).
- Organiser une distribution cohérente des différentes zones.
- Privilégier les lignes visuelles en évitant les effets de mur de rayonnages pour permettre au maximum une vue d'ensemble de la bibliothèque.
- Tenir compte des « obstacles » matériels (piliers, radiateurs...).
- Ne pas adosser de rayonnages contre les piliers.
- Tenir compte de l'éclairage naturel et artificiel pour éviter au maximum les nuisances des rayons solaires pour les documents et les reflets sur les postes informatiques, tournés de façon à suivre les écrans depuis la banque d'accueil.

Répartir harmonieusement les rayonnages et les places de lecture afin de permettre aux lecteurs de lire non loin des documents mais sans être gênés par la circulation autour des rayonnages ni par celle liée au prêt.

- Prévoir des zones de détente et de consultation du catalogue OPAC dans l'espace documentaires adultes/enfants.
- Positionner l'espace bandes dessinées non loin de l'espace revues pour établir un lieu propice à la lecture sur place. Néanmoins, toute autre proposition sera étudiée avec attention.
- Prévoir des espaces pour présenter les ouvrages (nouveau et coups de cœur des bibliothécaires) dans les rayonnages.

Aéré et fonctionnel le mobilier pour enfants devra être facilement modulable pour servir d'espace conte, d'espace lecture pour un groupe ou une classe. Les bacs à albums devront pouvoir être intégrés au podium.

# Dossier de Consultation des Entreprises – C.C.T.P. GOUZEC

## Contraintes :

- 1 pilier présent dans la salle de lecture. Il devra être pris en compte dans la proposition d'implantation du mobilier.
- Une hauteur sous fenêtre limitée et à ne pas dépasser si le mobilier est accolée aux baies vitrées.
- Aucun meuble ou rayonnage ne devra venir occulter les baies vitrés et autres fenêtres de communication.
- Des lieux d'implantation prédéfinis par le cahier des charges pour certains espaces devront être impérativement respectés : espace accueil prêt ; espace 1, 2 et 3. L'espace 1 sera réservé aux enfants. L'espace 2 sera un espace mixte (jeunesse : collégiens/lycéens et adultes) et l'espace 3 sera réservé aux adultes.

## SIMULATION D'AGENCEMENT :

Sur une base de 3000 documents dont 1500 prêtés par la bibliothèque du Finistère. Le taux de remplissage sera compris entre 75% et 80%.

FONDS ADULTE : 1 800 documents	Par type	Par nombre
	Romans	1 000
	Documentaires	540 dont 120 DVD
	Bandes Dessinées	260
FONDS JEUNESSE : 1 200 documents		
	Romans	400
	Documentaires	400 dont 80 DVD
	Bandes Dessinées	140
	Albums et petite enfance	260
TOTAL		3 000

AGENCEMENT	SURFACE
Accueil	11.2
Espace 1	28.2
Espace 2	33.6
Espace 3	22.3
Rangement	12.8
TOTAL	108

Voir plan architecte en annexe 2.

## ALLOTISSEMENT :

- Lot 1 : Mobilier spécialisé pour les bibliothèques. Ce mobilier comprendra les rayonnages, les divers présentoirs, les signalétiques, les bacs, la banque de prêt, le mobilier multimédia, le chariot à livres, un podium modulable, une ludothèque et des grilles d'exposition.
- Lot 2 : Tables hautes et basses avec les assises correspondantes ainsi que les chauffeuses adultes.
- Lot 3 : Mobilier de bureau et mobilier d'accueil
- Lot 4 : Tapis, poufs et coussins
- Lot 5 : Tables, chaises, étagères, armoires pour la tisanderie

## **ARTICLE 2 : DESCRIPTIF QUALITATIF PAR LOT**

- LOT 1

- Les rayonnages

Ils seront présentés en version simple face ou double face selon leur implantation. Les rayonnages doubles face devront être aisément démontables pour obtenir des rayonnages simple face. Du matériel sur roulettes auto-bloquantes serait appréciable.

Hauteur : 1.80m max en adultes (5 tablettes) ; 1.60m max en jeunesse (4 tablettes). Pour les documentaires, ceux-ci étant commun aux deux publics la hauteur des rayonnages ne devra pas dépasser 1.60m.

- Eviter les structures susceptibles d'endommager les documents ;
- Privilégier le bon maintien des documents dans la longueur. Les serres-livres devront être de très bonnes qualités avec un système de fixation simple d'usage et pourront être facilement retirés et repositionnés sur d'autres tablettes ;
- Bannir les fonds peints ou opaques ;
- Tous les cadres devront être équipés d'un système permettant de régler aisément les tablettes en hauteur et de transformer une tablette en présentoir le cas échéant ;
- Les arêtes et les coins ne seront pas coupants ;
- La signalétique sera modulable : modulable pour les rayonnages en hauteur et/ou sur le côté en fonction des implantations, la signalétique pourra aussi être coulissante sur les tablettes ;
- Des tablettes pourront aussi s'incliner pour servir de présentoirs ;
- Des tablettes en bout de rayonnage pour une présentation rapide des ouvrages ;
- Deux serres-livres par tablette ;

## Dossier de Consultation des Entreprises – C.C.T.P. GOUZEZEC

---

- Une ludothèque avec jeux de sociétés est à prévoir (étagère ? meuble spécifique ?)

→ Les bacs à albums et bandes dessinées :

Ils devront :

- Etre équipés de fonds antidérapants et amovibles ;
- Pouvoir s'intégrer à des rayonnages dans le cadre du mobilier prévu pour les fonds bandes dessinées adultes et jeunesse ;
- Etre munis de roulettes autobloquantes pour une manipulation et un déplacement facilités. Les roues devront être de bonnes qualités afin de limiter les nuisances sonores ;
- S'harmoniser avec la gamme ;
  
- Etre de formes diverses (sur pied et au sol) avec des cases de différentes largeurs pouvant accueillir des livres au format à l'italienne ;
- Les bacs à DVD ne seront pas télescopiques ;
- Les bacs à albums doivent pouvoir intégrer le podium.

→ Les présentoirs à périodiques :

Le présentoir sera utilisé par les adultes et les enfants avec 10 périodiques.

- Les casiers seront séparés ;
- Ils doivent comporter des bacs à réserve munis de tablettes de présentation inclinées ;
- Le système d'ouverture des tablettes doit être maniable, résistant et peu bruyant.

→ Le mobilier multimédia :

La consultation internet et la consultation du catalogue (OPAC) auront lieu dans l'espace multimédia en position assise.

- Deux postes fixes pour la consultation internet et OPAC sont prévus ;
- La consultation devra être possible pour une personne en fauteuil roulant.

Idéalement l'espace multimédia sera dans l'espace 2 visible de l'accueil.

→ La banque de prêt :

- Doit être esthétique, solide, fonctionnelle et ergonomique. Elle doit être grande sans être surdimensionnée, pouvant accueillir deux personnes derrière et séparer l'espace « retour » des documents de l'espace « prêt et inscriptions » ;

# Dossier de Consultation des Entreprises – C.C.T.P. GOUZEC

---

- Elle doit pouvoir accueillir un poste informatique et sera conçue pour intégrer les éléments informatiques comme un passe-câbles ;
- Des tiroirs de rangements pourront être intégré à la banque.

→ Le chariot à livre :

Le chariot devra être de la même gamme de mobilier et être muni de roues de bonnes qualités afin d'éviter les nuisances sonores.

→ Les grilles d'exposition :

Les grilles d'exposition seront très stables (pieds plats), munies d'accessoires et facilement assemblables entre elles.

→ Le podium :

Il devra être facilement montable/empilable et démontable, un assemblage de cubes serait idéal. Cubes qui pourraient servir d'assises pour les enfants. Le podium pourra contenir jusqu'à une vingtaine d'enfants.

- LOT 2

La ligne esthétique des tables, chaises et chauffeuses devra être en harmonie avec celle des rayonnages. Ces éléments seront de tailles et de formes variées pouvant se marier à l'espace. Les chaises seront confortables, légères à transporter, maniables et solides car très sollicitées. Elles devront être faciles d'entretien.

Il y aura des tables hautes et des chaises correspondantes, et des tables basses avec assises correspondantes. Les chauffeuses seront autant pour les adultes que pour les enfants.

Une partie de cet équipement (tables basses, chaises et chauffeuses) devra être adapté à une utilisation extérieure. En effet, aux beaux jours il est envisageable d'utiliser l'espace extérieur et profiter du jardin. Un mobilier léger et facile d'entretien est à envisager.

- LOT 3

Un bureau à part de la banque de prêt est à prévoir. Le bureau devra avoir un caisson fermant à clé. Le caisson devra être sur roulettes. Les fauteuils de bureau seront sur roulettes et devront offrir un bon confort et une bonne ergonomie.

Une armoire fermant à clé est à prévoir.

- LOT 4

Les poufs, coussins et tapis devront être confortables et faciles d'entretien. Une note colorée à ces éléments serait un plus. Un grand tapis est à prévoir pour les petits. Les coussins et poufs doivent

## Dossier de Consultation des Entreprises – C.C.T.P. GOUEZEC

avoir une bonne densité : mousse polyuréthane ou équivalent, avec une densité entre 30 et 35 kg/m<sup>3</sup> environ.

Les coussins seront traités anti-bactériens et antiallergènes. Tout élément sérigraphié sera non toxique.

- **LOT 5**

L'espace rangement sera composé d'une grande table de travail rectangulaire, de chaises confortables, d'une armoire fermant à clé et d'étagères.

Il faut tenir compte de l'espace disponible sachant qu'un évier sera installé ainsi qu'un petit réfrigérateur.

### ARTICLE 3 – LES BESOINS PAR ESPACE

#### Espace ENTREE/ACCUEIL/PRET/EXPOSITION

ELEMENTS	NOMBRE
Banque de prêt	1
Chariot	1
Caisson de bureau	2
Bureau	1
Photocopieuse/imprimante	1
Chaises de bureau	2
Armoire	1
Broyeur papier	1
Repose-pieds	2
Escabeau avec roulettes auto-bloquantes	1
Grilles	2
Poubelle	1
Massicot	1
Diable	1
Lampes de bureau	2
Pendule	1
Porte-manteaux	2
Porte-parapluie	1
Présentoir pour dépliants/brochures	1

## Espace MULTIMEDIA dans l'espace 2

ELEMENTS	NOMBRE
Postes de travail	2
Chaises	2
Caisson non fermé pour unité centrale	2
Poubelle	1
Bureau et/ou table spécifique pouvant accueillir une imprimante	1 ou 2 selon la dimension

## Espace RANGEMENT

ELEMENTS	NOMBRE
Table rectangulaire 6 personnes	1
Chaises empilables	4
Poubelle	1
Etagères	prévoir un maximum de rangements
Armoire fermant à clé	1

## Espaces 1, 2 et 3

Voir ANNEXE 1 (estimation de mobilier réalisé par la bibliothèque du Finistère).

Il s'agit d'une estimation au regard du type et du nombre d'ouvrages dont disposera la bibliothèque et non pas d'une obligation. Le maître d'ouvrage laisse à l'opérateur économique le champ libre pour estimer et répartir au mieux les éléments cités tout au long du C.C.T.P. en tenant compte de l'espace et de la disposition de la future bibliothèque et en respectant les consignes afférentes à chaque lot.

## **ARTICLE 4 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui serait utile au cours de l'étude, les candidats peuvent s'adresser à :

Mme DUPLESSIX : SG de la mairie de Gouézec

Tél : 02.98.73.33.01.

Mail : [mairie.gouezec@orange.fr](mailto:mairie.gouezec@orange.fr)

Une réponse sera alors adressée 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

## **ARTICLE 5 – LISTE DES ANNEXES**

- Plans d'architectes
- Estimatif bibliothèque du Finistère

Visa et cachet de l'opérateur économique

*(après avoir paraphé toutes les page)*